

RAPPORT PUBLIC D'EXAMEN DES VOEUX

PROCEDURE NATIONALE DE PREINSCRIPTION

EN VUE DE LA RENTREE UNIVERSITAIRE

2018

En Licence - Droit - parcours bilingue Droit français et droit anglo-saxon

I. INTRODUCTION

I.1. Données principales de la procédure

La formation comportait 25 places.

825 candidats ont reçu une proposition d'admission pour 826 vœux confirmés, le dernier candidat admis ayant été classé au 91ème rang.

I.2. Rappel des attendus de la formation

En complément et en cohérence avec les attendus nationaux définis par l'arrêté ministériel du 9 mars 2018, les attendus suivants sont définis par délibération de la Commission de la formation et de la vie universitaire n° 2018-03 du 30 janvier 2018:

Il est demandé aux candidats de savoir mobiliser des compétences d'expression écrite et orale qui témoignent de qualités rédactionnelles et oratoires en anglais (niveau B2 selon le CECRL)

Le niveau B2 (utilisateur indépendant) correspond aux attentes suivantes :

- Pouvoir comprendre le contenu essentiel de sujets concrets ou abstraits dans un texte complexe, y compris une discussion technique dans sa spécialité.
- Pouvoir communiquer avec un degré de spontanéité et d'aisance tel qu'une conversation avec un locuteur natif ne comportant de tension ni pour l'un ni pour l'autre.
- Pouvoir s'exprimer de façon claire et détaillée sur une grande gamme de sujets, émettre un avis sur un sujet d'actualité et exposer les avantages et les inconvénients de différentes possibilités.

Les candidats doivent montrer un intérêt pour les questions historiques, sociétales et politiques des pays anglo-saxons (notamment le Royaume-Uni et/ou l'Irlande).

I.3. Modalités d'examen des vœux

La commission pédagogique chargée de l'examen des candidatures s'est réunie du 5 avril 2018 au 7 mai 2018. Dans le respect des taux déterminés par l'autorité

académique pour favoriser l'accès à cette formation des bénéficiaires d'une bourse nationale de lycée et des candidats résidant dans l'académie, elle a examiné avec rigueur et impartialité l'ensemble des candidatures afin d'établir un classement tenant compte des attendus de la formation et des critères généraux qui ont été portés à la connaissance des candidats via la plateforme Parcoursup et le site de l'université Toulouse I Capitole.

Un traitement algorithmique permettant essentiellement, à partir des données quantitatives et qualitatives figurant dans les dossiers, de calculer les moyennes des notes récupérées ou attribuées aux candidats, a été mis en œuvre par le commission d'examen des vœux afin de l'aider dans ses travaux, et non se substituer à elle.

Ce traitement automatisé, dont le paramétrage a été effectué par la commission d'examen des vœux en fonction des critères que ses membres ont définis, a été utilisé pour effectuer une première analyse des candidatures et un pré-classement de ces dernières. La commission d'examen des vœux s'est en partie fondée sur ces éléments pour apprécier les mérites des candidatures.

II. TABLEAU SYNOPTIQUE

Champs d'évaluation (catégorie de critères)	Rappel des critères généraux d'examen des vœux publiés sur Parcoursup	Critères retenus par la commission d'examen des vœux	Éléments pris en compte pour l'évaluation des critères (notes, appréciations, fiche « Avenir », rubrique « Activités et centres d'intérêts », oral d'admission...)	Degrés d'importance des critères
<i>Résultats académiques (notes, moyennes, progression...)</i>	Le cas échéant, les notes aux épreuves anticipées de français du baccalauréat		Notes au baccalauréat de français (écrit et oral)	Important
	Notes de première et terminale obtenues en français, et, le cas échéant, philosophie, histoire-géographie, sciences économiques et sociales, droit et grands enjeux du monde contemporain. Pour les titulaires du baccalauréat, notes obtenues à celui-ci en français, philosophie, histoire-géographie, sciences économiques et sociales, Droit et grands enjeux du monde contemporain ;		Notes des bulletins de première et terminale dans les matières indiquées. Le cas échéant pour les titulaires du baccalauréat les notes obtenues dans ces matières.	Très important
	Pour les titulaires d'un diplôme étranger, une certification de niveau de langue en français (niveau C1 selon le CECRL requis).		Pour les étudiants étrangers, en outre, certification de niveau de langue en français (niveau C1 selon le CECRL requis).	Complémentaire
<i>Compétences académiques, acquis méthodologiques, savoir-faire</i>	La fiche Avenir		Les appréciations du professeur principal et du chef d'établissement	Complémentaire
	La lettre de motivation rédigée en anglais		Niveau linguistique	Très important

Champs d'évaluation (catégorie de critères)	Rappel des critères généraux d'examen des vœux publiés sur Parcoursup	Critères retenus par la commission d'examen des vœux	Eléments pris en compte pour l'évaluation des critères (notes, appréciations, fiche « Avenir », rubrique « Activités et centres d'intérêts », oral d'admission...)	Degrés d'importance des critères
<i>Savoir-être</i>	Aucun critère défini pour ce champ d'évaluation			
<i>Motivation, connaissance de la formation, cohérence du projet</i>	Le projet de formation motivé.	La lettre de motivation rédigée en anglais.	Connaissance de la formation visée. Cohérence du projet. Intérêt porté pour le monde anglo-saxon.	Essentiel
	La lettre de motivation rédigée en anglais			
	Avoir suivi le module « Découverte du droit »	Le projet de formation motivé	Connaissance de la formation demandée et cohérence du projet au regard des attendus de la formation.	Complémentaire
		Avoir suivi le module « Découverte du droit »	Connaissance des études de droit	
<i>Engagements, réalisations dans des activités péri ou extra-scolaires</i>	Aucun critère défini pour ce champ d'évaluation			


Corinne MASCALA
 Présidente de l'Université Toulouse 1 Capitole

